

Penser le Monde arabe avec Jean-Philippe Peemans

Vincent LEGRAND

GERMAC c/o CECRI & DVLP-UCLouvain

vincent.legrand@uclouvain.be

En termes d'aires régionales, Jean-Philippe Peemans a relativement moins investi le Monde arabe, la Méditerranée, le Moyen-Orient que l'Afrique sub-saharienne (dont l'Afrique centrale et de l'Ouest), l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est (notamment le Vietnam). Personnellement, une des interactions que j'ai pu avoir avec lui en rapport avec le Monde arabe a été la co-promotion, d'un mémoire de fin d'études de notre Master en sciences de la population et du développement en 2010-2011, intitulé « Histoire et identité du peuple palestinien avant la création de l'État d'Israël : prémisses d'une approche néo-braudélienne ». Rédigé par notre alumnus Sébastien Maes, ce travail de fin d'études porte de manière emblématique la patte de son promoteur en l'inscrivant dans la perspective adoptée par celui-ci du développement – pour reprendre son expression, du « développement réel » – et ce, dans le temps long, en mobilisant les concepts de système-monde d'Immanuel Wallerstein et d'économie-monde de Fernand Braudel.

Il n'est pas inutile de redonner la définition du développement par Jean-Philippe Peemans : un « processus durable de construction et de gestion d'un territoire, à travers lequel la population de ce territoire définit, au moyen d'un pacte socio-politique et de la mise en place d'un cadre institutionnel approprié au contexte, son rapport à la nature et à son mode de vie, consolide les liens sociaux, améliore son bien-être et construit une identité culturelle qui a sa base matérielle dans la construction de ce territoire »⁵. J'en souligne ici la question de l'appropriation au contexte et, muni de celle-ci, ainsi que de la perspective du temps long, mais aussi des rapports centre-périphérie qu'offrent les travaux de Wallerstein et Braudel et/ou, plus largement, les approches de la dépendance, j'expose en quoi Jean-Philippe Peemans permet, sous un angle d'approche relativement peu emprunté, de penser le Monde arabe – à quoi s'ajoute enfin la perspective des économies populaire et solidaire.

1. Le temps long et les rapports centre-périphérie

Tout d'abord, le temps long et les rapports centre-périphérie, inter- et intra-régionaux. Certes, les études contemporaines des pays arabes font état du développement inégal des territoires

⁵ Jean-Philippe Peemans, « Acteurs, histoire, territoires et la recherche d'une économie politique d'un développement durable », *Mondes en développement*, n°150, 2010/2, p. 43, définition qu'il reprend de son ouvrage *Le développement des peuples face à la modernisation du monde : essai sur les rapports entre l'évolution des théories du développement et les histoires du « développement réel » dans la seconde moitié du XXe siècle*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2002, p. 477 ; « si cette définition a un aspect normatif indéniable », écrit l'auteur, « elle a également une dimension positive, dans la mesure où elle renvoie par sa nature même à l'observation de la réalité ».

et on peut rappeler que les fameux soulèvements des « printemps arabes » de l'hiver 2010-2011 ont démarré ou, du moins, trouver leur origine, dans les périphéries, dans les régions défavorisées, souvent rurales, avant de gagner l'ensemble des territoires et les capitales. Mais ces études exposent rarement la genèse de ce développement inégal. Ce développement inégal centre-périphérie au sein des pays est en miroir des rapports périphériques que ces pays entretiennent avec les centres développés du Nord, avec des économies fortement extraverties. Un exemple emblématique est celui de la Tunisie : en 2010, la part des exportations de la Tunisie vers l'UE et la part des importations de la Tunisie depuis l'UE représentaient 74,6% et 57,5% du total, respectivement, de ses exportations et importations, là où la Tunisie ne représentait que 0,6% du total tant des exportations que des importations de l'UE vers et depuis les pays tiers⁶ – manifestant la nature asymétrique des échanges entre les deux partenaires commerciaux.

Si l'on resitue ces échanges dans le temps long, il faut évoquer le basculement provoqué par le déclin du commerce européen avec les Indes et l'Extrême-Orient par voie terrestre, qui irriguait le Bassin méditerranéen, suite à la montée de ce commerce par voie maritime, atlantique et pacifique, via le Cap de Bonne-Espérance, périphérisant la Méditerranée. À partir de la Renaissance, des 16^e et 17^e siècles, et surtout à partir du 18^e siècle, les pays formant l'aire arabe tendent, dans leurs échanges commerciaux avec les pays européens, à devenir exportateurs de matières premières et importateurs de produits manufacturés⁷ – marquant de leur empreinte la transformation radicale de la structure des échanges entre les deux régions jusqu'à nos jours.

La nature asymétrique des échanges commerciaux entre les deux rives de la Méditerranée qu'on vient d'évoquer va de pair avec la géométrie variable du « libre-échange » euro-méditerranéen, basé sur un rapport de forces favorable à l'acteur le plus puissant, l'UE⁸. Ainsi, ce « libre-échange » est toujours marqué par le protectionnisme européen, bien connu sous le vocable « d'exception agricole » : les entraves à l'accès des productions agricoles compétitives du sud de la Méditerranée (fruits et légumes) aux marchés du nord de la Méditerranée et les exportations agricoles européennes subventionnées (céréales) exercent des effets négatifs sur les populations du Maghreb, ceci ayant entraîné ces pays dans la dépendance alimentaire et à une vulnérabilité aux chocs extérieurs émanant de la fluctuation des prix des denrées alimentaires au niveau mondial⁹. Ainsi, au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Égypte, en Jordanie, l'impact de la hausse des prix alimentaires mondiaux depuis la crise alimentaire mondiale

⁶ Habib Ghérari, « Le Maghreb et l'Organisation mondiale du commerce : miroir aux alouettes ? », *L'Année du Maghreb*, IX, 2013, pp. 159-172.

⁷ Jacques Brasseur, « Le déclin du monde musulman à partir du Moyen Âge : une revue des explications », *Revue Région et Développement*, n° 19, 2004, p. 24, qui se réfère à Albert Hourani, *A History of the Arab Peoples*, Faber & Faber, 1991.

⁸ Vincent Legrand, « Régionalisme et globalisation : le volet agricole dans le Partenariat euro-méditerranéen et l'OMC : Des choix de société et des impératifs de survie : entre libre-échange et spécialisation internationale & souveraineté et sécurité alimentaires », in « La déclaration de Laeken... et après ? », *Annales d'Etudes européennes de l'Université catholique de Louvain*, n°6, Bruxelles, Bruylant, 2002, pp. 227-258.

⁹ Quatrième journée d'étude préparatoire au IV^e Congrès du Dialogue Sud-Nord Méditerranée « Les régions rurales, ne plus les oublier ». Région Sud-Ouest Méditerranée, Rabat (Maroc), 20–21 avril 2015, Draft Report, Prof. Dr Vincent Legrand (UCLouvain), Rapporteur Général-Nord.

de 2008, qui ont atteint un niveau record en janvier 2011, est d'autant plus fort que les déficits alimentaires n'ont cessé de s'aggraver dans ces pays¹⁰.

2. L'appropriation au contexte et les capacités d'adaptation des sociétés humaines

J'en viens à présent à la question de l'appropriation au contexte et, plus précisément, en termes historiques, de capacités d'adaptation des sociétés humaines, notamment en milieu rural. L'approche de Jean-Philippe Peemans a pris à cet égard un relief tout particulier au regard des récentes approches sous l'angle de l'anthropocène, voire collapsologique, dans le contexte du changement climatique. Il était très intéressant de l'écouter dans les derniers séminaires qu'il a animés ou dans lesquels il est intervenu à ce sujet – au moins, en contrepoint des approches dominantes dans le domaine.

Je précise d'emblée qu'il ne s'agit pas de climato-scepticisme – questionnant le caractère anthropique du réchauffement climatique global, mais plutôt, de nouveau, de remettre en perspective historique dans le temps long, les changements auxquels les sociétés humaines ont été confrontées en termes de capacités d'adaptation. Il est question sans doute de creuser plus avant malgré tout même s'il ne s'agit pas, en la période que nous vivons, d'un changement d'une ampleur inédite et d'une rapidité inédite. Mais le contrepoint est malgré tout utile pour nourrir les analyses à ce sujet.

Ici, pour ce que nous pouvons en retenir pour l'aire régionale arabe, ce sont les études sur les savoirs locaux en matière de capacités d'adaptation, notamment dans les zones rurales et arides, d'autant que la région est celle qui est la plus touchée au monde, en matière de stress et de pénurie hydriques en raison notamment du changement climatique. Comme l'illustre, par exemple, l'étude intitulée « Les savoirs locaux peuvent-ils inspirer des solutions adaptatives dans les arrière-pays du Maroc ? » dans la publication collective publiée par la Fondation du Roi Abdul-Aziz au Maroc consacrée à « L'humanité face aux défis climatiques et environnementaux – approches multidisciplinaires »¹¹ – que Jean-Philippe Peemans aurait très probablement saluée.

Enfin, abordons la perspective des économies populaire et solidaire.

¹⁰ Alia Gana, « Editorial », *Agricultures du Maghreb/Machrek à l'épreuve de la crise alimentaire et des révolutions arabes*, *Maghreb-Machrek*, n°215, été 2013, p. 5. Voir aussi Vincent Legrand, « L'agriculture et l'eau dans la problématique de la sécurité vs souveraineté alimentaire au sud de la Méditerranée : la question des échanges agricoles euro-méditerranéens », in Marnik Vanclooster, Vincent Legrand & Amine Ait-Chaalal, *La politique agricole et de l'eau dans le Bassin méditerranéen : vers une vision du développement durable du monde rural ?*, UCLouvain, Louvain-la-Neuve, 2014.

¹¹ Geneviève Michon, Mohamed Berriane, Bruno Romagny & Mohamed Alifriqui, « Les savoirs locaux peuvent-ils inspirer des solutions adaptatives dans les arrière-pays du Maroc ? », in Ali Benmakhlouf (dir.), *L'humanité face aux défis climatiques et environnementaux-approches multidisciplinaires*, Casablanca, Fondation du Roi Abdul-Aziz, Collection « Dialogue des deux rives », 2017, pp. 87-109.

3. La perspective des économies populaire et solidaire¹²

Ce que l'on appelle le « tiers secteur » à finalité sociale – distinct de l'État et du marché –, incarné par des « cultures de solidarité, d'entraide et de travail collectif » basées sur des « rapports de réciprocité articulés autour des solidarités familiales (inter- et intra-générationnelles), villageoise, de proximité, communautaire ou religieuse ont historiquement fait partie des traditions et des pratiques des sociétés maghrébines »¹³. Mais ce n'est que « sous une forme structurée et organisée, notamment pour sa composante associative » que l'économie sociale et solidaire a fait, récemment, une percée dans ces pays dans un contexte de chômage de grande ampleur et « de paupérisation et de marginalisation accrue de territoires selon les clivages rural/urbain, pauvre/riche et intérieur/côtier »¹⁴ et ce, dans une série de domaines qui avaient été « confisqués » par l'État post-colonial.

En effet, les régimes autoritaires qui se sont constitués dans les jeunes États arabes indépendants développementalistes ont investi une série de pans relevant traditionnellement de l'économie populaire en les limitant, en les contrôlant, voire en les prohibant.

Mais, comme je viens de l'évoquer, les pratiques d'économie populaire, sociale et solidaire ont un ancrage historique dans les sociétés du Maghreb et, plus largement, du Monde arabe et le « défi de l'économie sociale et solidaire est ressenti par de nombreux acteurs de la vie économique et sociale dans le Monde arabe comme une réelle alternative aux dysfonctionnements », non seulement des marchés, mais aussi de l'État¹⁵. Dans cette perspective, la « crise » structurelle que vivent nombre de pays arabes depuis les années 1980 apparaît-elle aussi comme une opportunité permettant de redécouvrir et de redynamiser des pratiques populaires d'économie sociale et solidaire ancestralement ancrées dans ces sociétés, qui furent, un temps, bridées, puis délaissées par l'État, avant d'être abandonnées au marché.

4. Conclusion

Ainsi donc, au moins trois portes d'entrée nous sont données pour penser le Monde arabe avec Jean-Philippe Peemans : d'abord, le temps long et l'approche centre-périphérie au plan macro/global, ensuite, au plan plus micro/local, les capacités adaptatives prenant appui sur les savoirs locaux propres au « développement réel » des peuples, enfin, la perspective des économies populaire et solidaire.

¹² Cette section est reprise de l'article d'Andreia Lemaître, An Ansoms, Sophie Charlier, Vincent Legrand & Isabel Yépez, « Réalités et défis Sud liés au secteur informel : une pluralité d'approches à partir d'une épistémologie d'économie populaire », *Reflets et perspectives de la vie économique*, LV, 2016, pp. 89-104.

¹³ Najat El Mekkaoui, Amal Chevreau & Alexis Ghosn, « Diagnostics et complémentarités au Sud et au Nord de la Méditerranée en matière d'ESS », in Malika Ahmed-Zaïd, Touhami Abdelkhalek, Zied Ouelhazi & Alexis Ghosn (coord.), *L'économie sociale et solidaire (ESS) au Maghreb : quelles réalités pour quel avenir ? Algérie, Maroc, Tunisie-Monographies nationales*, Rapport pour l'IPMED, novembre 2013, p. 18.

¹⁴ *Ibidem*, p. 17.

¹⁵ Fayçal Mokhtari & Kamel Aitziane, « Émergence des pratiques sociales et solidaires : Défis et espoirs de l'économie sociale et solidaire dans les pays arabes », *VIIIe Rencontres internationales du Réseau Inter-Universitaire de l'Économie Sociale et Solidaire (RIUESS)*, Barcelone, juin 2008, p. 2.



Jean-Philippe Peemans et le développement : résonance d'une pensée radicale

Actes de la journée du 3 octobre 2022

Thierry AMOUGOU

Marie-Carmen BEX

Isabelle CASSIERS

Ton DINH VU

Maria Victoria GARCIA VETTORAZZI

Raul GONZALEZ MEYER

Frédéric LAPEYRE

Philippe LEBAILLY

Vincent LEGRAND

Andreia LEMAITRE

Claude-Michel LORIAUX

Etienne VERHAEGEN

Jean-Marie WAUTELET